



indivision comme faire pour le rediger

Par **Mimibibi**, le **02/03/2020** à **19:46**

Bonjour,

J'ai monté est dossier de surendettement qui est recevable.

Explication: mon ex conjoint et moi avons acheter un bien ensembles. Mais depuis que je me retrouve seule avec mes enfants je ne peux plus faire face aux crédits. Lui habite toujours dans la maison mais ne peux pas racheter ma part et ne veux pas la vendre.

Il a bien qui lui appartient et qui est mis en vente

Peut-il me faire une lettre comme quoi que lorsque le bien sera vendu il rachetera le crédit en entier?

Est ce que je peux envoyer cette lettre à la banque de France qui me demande les démarches que j'ai entreprit pour l'indivision?

Par **Visiteur**, le **02/03/2020** à **20:53**

Bonjour

Vous êtes en indivision, il est conseillé de rédiger une convention de gestion, mais l'engagement que vous évoquez ne peut en faire partie.

En revanche votre ex pourrait établir une promesse d'achat avec clause conditionnelle liant l'opération à sa vente,

[LIEN](#)

mais je ne sais si la Bdf l'acceptera.